



École Saint-Gérard
505 rue de Liège est
Montréal, Québec
H2P1J9
stgerard@csgdm.qc.ca

**Décembre
2022 et
Janvier 2023**

Info Saint-Gérard

Mot de la direction

Bonjour chers parents,

Le mois de décembre est débuté, les vacances arrivent à grands pas ! Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un bon congé et une bonne et heureuse année 2023 ! Tous nos meilleurs vœux !

Sabrina Rossi et Luc-Étienne Paris



Dans ce numéro :

Mot de la direction	1
Sondage satisfaction photos scolaires	2
Accueil au service de garde	2
Ponctualité	2
Maladie	3
Période d'inscription	3
Respect des règles dans la cour d'école	4
Bibliothèque	4
Habillement	4
Rubrique du comité plan de lutte	5-6
Sondage conférence parents	7
Atelier de décembre: La communication non violente l'écoute sans jugement	7-8
Collecte de denrées	8
Calendrier décembre	9
Calendrier janvier	10



Sondage satisfaction photo scolaire

Les parents du conseil d'établissement et la direction souhaitent connaître votre niveau de satisfaction pour le service de photo scolaire. Merci de prendre quelques minutes pour compléter le sondage de satisfaction du service offert par le Studio La Pomme Verte.

Voici le lien :

<https://forms.office.com/r/a6HDPvXXTe>

Service de garde

Avec l'arrivée de l'hiver, veuillez SVP être indulgent et patient au moment de récupérer votre enfant. Des délais pourraient être à prévoir.
La courtoisie est de mise.

Merci pour votre compréhension!

Marché de Noël

N'oubliez pas de noter à votre calendrier le retour de notre Marché de Noël !
Organisé par le service de garde, celui-ci aura lieu le **jeudi 8 décembre de 14h30 à 19h30**
au gymnase de l'école !
Plusieurs artisans seront sur place.



Rappel ponctualité

La ponctualité est très importante. Les élèves sont attendus à compter de **7h55** sur la cour de récréation. **Avant 7h55, la cour est utilisée uniquement par les élèves qui fréquentent le service de garde.** Les cours débutent à **8h00**. À **12h43**, les élèves qui dînent à la maison peuvent réintégrer la cour. La cloche sonne à **12h48**. En après-midi, les élèves terminent l'école à **15h26, sauf le jeudi à 14h11**. Si votre jeune ne fréquente pas le SDG, vous devez être présents à ce moment-là. Après l'école, la cour est réservée aux enfants fréquentant le service de garde et ce, jusqu'à 18h.

Maladie

Depuis un certain temps, plusieurs enfants sont malades et ont des symptômes de maladies respiratoires infectieuses. Nous vous rappelons qu'il est essentiel de demeurer rigoureux pour éviter la contagion.

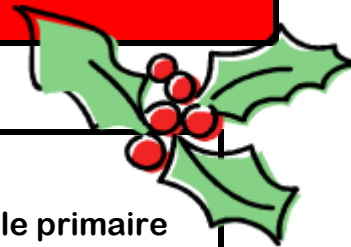
Si votre enfant fait de la fièvre, vomi ou si son état général vous questionne, il est peut-être mieux de garder l'enfant à la maison.

Afin d'assurer une bonne communication et d'aider le travail des secrétaires, vous devez informer le secrétariat de l'école si votre enfant ne sera pas présent à l'école : téléphone 514-595-5450 à l'adresse suivante : stgerard@csgm.qc.ca
N'oubliez pas de mentionner le nom/prénom de votre enfant et son groupe.

Logigramme Santé publique

Consignes à jour afin de limiter la transmission d'infections respiratoires et de COVID-19.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES



Les semaines officielles d'inscription des *nouveaux élèves* pour l'école primaire sont fixées du mercredi 11 janvier au mardi 31 janvier 2023.

Il est à noter que nous préconisons l'inscription par courriel avec documents en pièces jointes à l'adresse suivante : stgerard@csgm.qc.ca

Veuillez visiter le site du CSSDM pour plus d'informations :

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/admission-inscription/procedure-inscription/>

L'école recevra aussi en soirée les nouvelles demandes d'inscription : le mercredi 18 janvier 2023 de 18h00 à 20h00, au secrétariat de l'école.

Respect des règles dans la cour d'école

Après avoir travaillé l'inclusion/l'empathie et l'acceptation des différences (octobre et novembre), le prochain plan de leçons élaboré par l'équipe-école et le SDG pour janvier sera :

Je respecte les règles dans la cour d'école

Un enseignement explicite des comportements attendus sera fait dans les classes et au SDG. Les principaux comportements attendus sont :

- Je respecte les zones de jeux
- Je lance des balles de neige à l'endroit permis (mur côté Lajeunesse)
- Je glisse de manière sécuritaire (sur le ventre, les fesses et les genoux)
- Je glisse debout avec les trottinettes de neige seulement sur la butte du côté Berri
- Je remonte par les escaliers pour glisser à nouveau
- Je ne lance pas de glace et je ne vise pas les autres personnes
- Au son de la cloche, j'arrête de jouer, je range mon matériel et je me place en rang à l'endroit désigné.

Bibliothèque de l'école

Nous tenons à remercier madame Hélène Simard pour tout le travail bénévole qu'elle accomplit toutes les semaines pour notre belle bibliothèque. **Merci beaucoup Hélène! Votre travail est très apprécié de tous!**

Habillement

La première neige est arrivée! Lorsqu'il y a de la neige au sol et/ou lors de grands froids hivernaux, les enfants doivent avoir leur **pantalon de neige et leurs bottes en tout temps**, autant au service de garde qu'à l'école, autant les petits que les grands, puisqu'ils jouent dehors plus de 40 minutes par jour.

Pensez à les habiller chaudement : tuque, mitaines/gants, cache-cou...et de **bien identifier** les vêtements de vos enfants.

Merci de votre collaboration!

Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Chaque mois, une rubrique concernant la lutte à la violence et à l'intimidation sera insérée dans l'Info-parents. Ce mois-ci, le comité a décidé d'aborder les différentes formes de violence. Bonne lecture!

Capsule #2

Actions pour régler le conflit et l'intimidation

Saviez-vous que...

Lors d'un incident, l'école s'occupe de la situation. La solution apportée sera différente si l'incident est un **conflit** ou un geste de **violence** ou d'**intimidation**.



Conflit

Suite à un conflit, les élèves sont en mesure de se calmer et de trouver une solution.

Que fera l'école ?

Le personnel de l'école aide les élèves impliqués à résoudre leurs conflits par différents moyens :

- Enseigner les façons de résoudre des conflits
- Superviser l'application des mécanismes de résolution des conflits
- Encadrer la médiation entre les élèves

Intimidation et violence

Le personnel de l'école intervient lorsqu'un geste de violence ou d'intimidation est commis à l'intérieur ou l'extérieur de l'école. Lorsqu'il s'agit d'un geste d'intimidation, la médiation et les mécanismes de résolution des conflits ne sont pas utilisés comme solution pour régler le problème.

Que fera l'école ?

Le personnel intervient **sans délai** selon les modalités prévues au plan de lutte de l'école.

Ressource complémentaire de la Fédération des comités de parents du Québec : [Capsule d'information pour identifier une situation d'intimidation](#) et [Capsule d'information pour reconnaître les symptômes de l'intimidation](#)



Capsule #3

Importance d'agir

Saviez-vous que...

Tous les signalements de violence et d'intimidation sont pris au sérieux.

Toute personne a le droit d'être protégée et a le devoir de protéger les autres.

Les gestes d'intimidation se font généralement à l'abri du regard des adultes, il est donc essentiel de dénoncer sans délai une situation pour y mettre fin.

Lors de gestes de violence et d'intimidation, l'école et les parents doivent faire équipe pour **mettre fin à la situation** et **trouver des solutions** durables.

Dans mon rôle de parent, il est important :

- ✓ De connaître le code de vie de l'école et de m'assurer d'en faire la promotion auprès de mon enfant.
- ✓ De m'assurer d'être présent et à l'écoute de mon enfant.
- ✓ De prendre des nouvelles régulièrement des journées de mon enfant.
- ✓ De collaborer avec l'équipe-école et de respecter les recommandations afin que les interventions soient efficaces.
- ✓ De contacter l'école en cas d'inquiétudes face à une situation, et ce, sans avoir de préjugés ni de prises de position tout en gardant mon calme.

Comment intervenir en tant que parents ?

- ✓ Prendre le temps de se calmer.
 - Les situations qui touchent nos enfants peuvent nous rendre émotifs. Cependant, prendre du recul vous aidera à mieux accompagner votre enfant.
- ✓ Discuter avec votre enfant afin de bien comprendre la situation.
- ✓ Questionner votre enfant sur les pistes de solutions possibles afin de prévenir une autre situation problématique.
- ✓ Agir comme modèle en adoptant, en tant que parent, des stratégies de communication positive et de résolution de conflits de façon pacifique. L'enfant apprend entre autres par observation.
- ✓ S'assurer que votre enfant connaît des personnes-ressources à qui il peut se référer à l'école.
- ✓ Discuter avec l'enseignant de votre enfant.
 - Diverses situations sont vécues à l'école et elles impliquent souvent des émotions intenses. L'enseignant vous fournira d'autres informations vous permettant de mieux analyser la situation.
- ✓ Faire un suivi de la situation auprès de votre enfant et informer les intervenants scolaires ou la direction au besoin.

Les parents doivent être capables d'agir équitablement et impartialement. Ils doivent être conscients qu'il ne s'agit pas d'eux, mais de leur enfant qui peut être victime, témoin ou agresseur et qu'ils doivent agir en conséquence.

Ressource complémentaire de la Fédération des comités de parents du Québec : [Capsule d'information pour accompagner votre enfant touché par l'intimidation](#)

SONDAGE CONFÉRENCES OFFERTES AUX PARENTS

Les parents du Conseil d'établissement ainsi que la Direction souhaitent vous sonder pour connaître vos intérêts pour des thèmes de conférences pour l'année 22-23.

Merci de compléter ce très court sondage.

<https://forms.office.com/r/8WUFWQjt5Z>

Ceci nous aidera à planifier les conférences offertes aux parents pour cette année scolaire.

Merci !

Atelier de décembre: La communication non violente et l'écoute sans jugement

Cette année, les directions et les membres du Conseil d'établissement de certaines écoles du quartier Villera y proposeront aux parents divers ateliers durant l'année. Cette collaboration des écoles avec l'organisme local [Première ressource](#) permet de réduire les coûts et bonifie l'offre de soutien aux familles du quartier.

Quand : Mardi 13 décembre de 19h30 à 21h

Où : À l'école Marie-Favery au 7750, Christophe-Colomb

Comment : En présence au gymnase de l'école

Description de l'atelier : La communication non violente et l'écoute sans jugement sont de précieux outils qui peuvent être utilisés, au quotidien, dans toutes sortes de situations. Ces approches facilitent la mise en place



d'un climat de confiance et favorisent une conversation ouverte, en toute transparence. En plus d'aider chaque individu à être au diapason avec soi, même dans des situations difficiles, elles permettent de mieux s'exprimer et de vérifier si l'on est bien compris par l'autre.

Cet atelier se veut une initiation aux **principes de bases** de ces grands concepts dans une optique de **relation parent-enfant**.

Animation : Madame Bérubé-Brossard

Madame Bérubé-Brossard a étudié au BAC en sexologie et s'est ensuite dirigée vers un programme de théâtre. Son but est d'amalgamer ses deux passions : l'intervention psychosociale et l'art scénique. Aujourd'hui étudiante à l'UQAM en intervention psychosociale, elle poursuit son cheminement vers l'accompagnement des familles et des jeunes.

[LIEN POUR L'INSCRIPTION](#)

D'autres rencontres mensuelles vous seront proposées. Vous trouverez le calendrier plus exhaustif ici-bas. Des invitations vous seront envoyées par courriel ultérieurement.

Mardi	13 décembre	19h30 à 21h	Comm. non violente et écoute sans jugement
Mercredi	18 janvier	19h30 à 21h	Parentalité et monde numérique
Mardi	7 février	19h30 à 21h	Discipline 6-12 ans
Mercredi	8 mars	19h30 à 21h	Communiquer avec son pré-ado
Mardi	11 avril	19h30 à 21h	Faire équipe comme parents pour le bien-être de l'enfant
Mercredi	10 mai	19h30 à 21h	Parentalité et monde numérique
Mardi	À déterminer en juin 2023	19h30 à 21h	Transition primaire secondaire

Collecte de denrées non périssables

Dans le cadre de notre plan de leçon sur la bienveillance et l'acceptation des différences, nous ferons la collecte de denrées non-périssables pour offrir à un organisme du quartier.

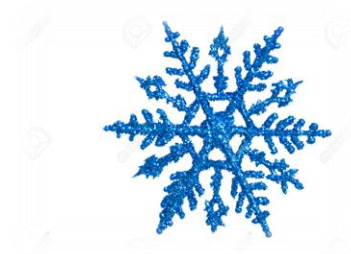
Du 12 au 16 décembre, vous et votre enfant pourrez déposer vos dons dans les boîtes situées près des objets perdus (à l'entrée de l'école). Merci de votre collaboration!

Décembre



D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13 Sortie au théâtre 5A-5B et AC3	14 Journée pédagogique	15 Contes par Isabelle Jameson pour certains groupes du préscolaire et de 1re année Spectacle de Noël des 4 ^e années	16 Date limite pour la réinscription à l'école Saint-Gérard (Mozaïk)	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
BONNES VACANCES et joyeuses fêtes !!!						

JANVIER



D	L	M	M	J	V	S
1 BONNE ANNÉE 2023!!!	2	3	4	5	6	7
8	9 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	10	11	12 Contes par Isabelle Jameson pour certains groupes du préscolaire et de 1 ^{res} années	13	14
15	16	17 Sortie au planétarium Classe 4/5D	18 VACCINATION 4^e ANNÉE SOIRÉE D'INSCRIPTIONS POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES 18H À 20H	19	20	21
22	23	24 18h30 : Conseil d'établissement	25	26 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	27	28
29	30	31	1 ^{er} FÉVRIER RENCONTRE EN SOIRÉE DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE			